PNUD

Au service des peuples et des nations

DECLARATION DE KINSHASA

Les organisations de Jeunesse de la RDC, de la Côte d'Ivoire, du Burundi et du Cameroun réunies à KINSHASA du 17 au 19 Juin 2013 à l'occasion de la **«L'Atelier de Mutualisation d'Expérience entre les Jeunes de l'Afrique Centrale et celle de l'Ouest ; au travers des parlements, conseils nationaux et d'autres mouvements et associations des jeunesses DE LA CÔTE D'IVOIRE, DU CAMEROUN, DU BURUNDI et DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO »**, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement ,

Vu l'acte constitutif de l'Union Africaine,

Vu la Charte Africaine de la Jeunesse,

Vu le Plan d'actions de la Décennie Africaine de la Jeunesse,

RAPPELANT la détermination et l'émergence d'une nouvelle jeunesse africaine,

RAPPELANT que l'avenir appartient à la jeunesse,

RAPPELANT la synergie des énergies des jeunes, outils sine qua Noun pour le développement,

CONSEDERANT qu'il est temps pour la jeunesse africaine de participer au développement du continent,

CONSIDERANT qu'il est plus que nécessaire pour cette jeunesse d'agir à travers des actes concrets pour contrer et relever les nouveaux défis auxquels notre continent fait,

SE FELICITANT de l'accueil favorable de cette résolution prise à l'occasion du FORUM des Jeunes à KINSHASA,

Acte marquant la volonté de la jeunesse africaine de fédérer afin de devenir une force vitale de coopération pour une intégration réelle de l'Afrique, et devenir actrice principal de transformation sociale,

SE REJOISSANT, de la volonté, du dynamisme et de la nouvelle vision pratique de développement exprimé dans le plan d'action,

CONSIDÉRANT l'impact favorable qu'aura cette institution sur la jeunesse dans nos différents pays,

DÉCIDE :

• De mettre en place le Parlement Africain de la Jeunesse, qui réunira en son des jeunes des parlements nationaux des jeunes, des jeunes leaders évoluant ou non dans les mouvements et associations de la jeunesse,

• D'élaborer un plan d'actions quinquennal du Parlement Africain de la Jeunesse,

• D'instaurer un mécanisme d'interaction permettant aux jeunes de sensibiliser tous les acteurs sociaux aux principes de la gouvernance démocratique, de la lutte pour l'accès à l'eau potable et le développement durable,

•S'impliquer activement à l'organisation de l'année internationale de l'agriculture familiale décrétée par l'organisation des Nations Unies, afin de sensibiliser toutes les communautés à la lutte contre la pauvreté et la faim,

• De faire en sorte que les préoccupations des jeunes soient prises en compte au sein de toutes les instances de l'union Africaine.

En conséquence, interpellons l'Organisation des Nations Unies, l'Union Africaine et tous les partenaires au développement à prendre acte et s'engager à soutenir du Plan d'Actions du Parlement Africain de la Jeunesse.

Ainsi fait à KINSHASA LE 19 JUIN 2013

LES SIGNATAIRES

POUR LES PAYS

COTE D'IVOIRE :

- VAH YAO JOSUE

CAMEROUN

- FRANCIS HERMAN KAMBANG

BURUNDI

- ORNELLA IRAKOZE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

- Arthur OMAR KAYUMBA

VAH YAO JOSUE : COTE D'IVOIRE

FRANCIS KAMBANG : CAMEROUN

MARTIAL NGUESSAN:CI

IRAKOZE ORNELLA: BURUNDI

Arthur OMAR KAYUMBA : RDC

JEANCLAUDE – H. ER